



# sur les Pêches

Numéro 97 (Avril-Juin 2001)

ISSN 0248-076X

## Éditorial

Steve Beverly, chargé du développement de la pêche, a enfilé sa tenue de samouraï et nous fait découvrir dans ce numéro toutes les facettes de la découpe du thon de qualité sashimi made in Japan. Sa visite au marché aux poissons d'Osaka nous apprend que les Japonais ont une technique toute particulière, différentes des techniques "occidentales" et utilisent de longs couteaux ou devrais-je dire des sabres pour découper les longes de thon qui seront ensuite conditionnées et écoulées le jour même sur le marché local.

Les cinq semaines du stage pratique du cours de formation CPS/Nelson Polytechnic se sont tenues en juin et juillet en Nouvelle-Calédonie. Comme d'habitude les stagiaires ont pu mettre en pratique toutes les techniques apprises lors des dix-huit semaines du programme théorique en Nouvelle-Zélande. Deux stagiaires féminines ont participé au cours cette année, 'Asela Lausii de Tonga et Désirée Tukutama de Niue et, croyez-moi, elles n'ont pas été les dernières à mettre du cœur à l'ouvrage ! James Uan, auxiliaire-stagiaire auprès des sections Formation et Information, nous présente un bref aperçu des activités du stage. Bonne lecture !

Jean-Paul Gaudechoux  
Conseiller en information halieutique (jeanpaulg@spc.int)



Lisa Williams

## Sommaire

Activités de la CPS Page 2

Nouvelles du Bassin du Pacifique Page 19

Les Samouraïs de la découpe de filets du marché central, à Osaka  
par Steve Beverly Page 27

*Oh ! Hisse ! Matelots ! 'Asela Lausii, des Tonga (à gauche), et Désirée Tukutama, de Niue (à droite), s'emploient à remonter une corde d'amarrage lors du stage pratique du cours CPS/Nelson Polytechnic organisé en Nouvelle-Calédonie, en juin et juillet 2001.*



# ACTIVITÉS DE LA CPS

## ■ SECTION DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE

La section a mis en œuvre deux projets d'assistance technique à long terme au Commonwealth des Îles Mariannes du Nord et en Papouasie-Nouvelle-Guinée. La Nouvelle-Zélande financera un projet triennal de recherche sur les dispositifs de concentration du poisson (DCP).

### Mission d'assistance technique au Commonwealth des îles Mariannes du Nord

En se rendant aux Îles Mariannes du Nord, le chargé du développement de la pêche, Steve Beverly, a fait escale à Osaka (Japon), où il a visité le marché central pour observer comment on y manipulait et traitait le poisson (voir l'article de fond sur ce sujet).

La mission de Steve aux Îles Mariannes du Nord avait pour objet d'animer plusieurs stages de formation aux techniques de pêche autour des DCP, au profit du personnel du service des pêches, de la faune et de la flore (*Division of Fish and Wildlife - DFW*) de ce pays.

Il a ainsi conduit quatre stages, deux à Saipan, un à Tinian et un à Rota. Auparavant, six moulinets à main en bois samoans de type FAO avaient été fabriqués : deux ont été montés sur le Boston Whaler de 8 mètres du service des pêches (figure 1), un est resté à Tinian, un autre à Rota, et deux ont été gardés comme pièces de rechange.

Les stagiaires ont fabriqué des palangres verticales à monofilament, à l'aide de matériel acheté à Hawaii, et ils les ont montées sur les moulinets à main. Ils ont aussi fabriqué des lignes japonaises (en polyester goudronné) et ils les ont stockées dans des corbeilles à linge en plastique.

Pour confectionner les avançons, ils se sont servis de monofilament de 1,5 ou 2 mm et d'hameçons à pointe recourbée ou d'hameçons japonais pour ces deux types de palangres verticales. Ils ont monté des lignes de palu ahi pour essayer la technique de pêche à la main à mi-profondeur.

Pour chacun de ces montages, ils ont suivi les instructions données dans le manuel de la CPS, "La pêche à la palangre verticale et autres méthodes de pêche autour des dispositifs de concentration du poisson (DCP)", qui a été remis à tous les stagiaires. Près de cinquante agents du service des pêches et pêcheurs locaux ont participé à ce stage.

C'est le Boston Whaler du service, qui peut accueillir jusqu'à six participants, qui a été utilisé pour les essais de pêche. Plusieurs DCP sont mouillés autour de Saipan, Tinian et Rota et, lors du premier stage, les opérations de pêche se sont déroulées autour du DCP # 10, mouillé plein Est par rapport à Tinian, mais accessible de Saipan. Deux thons jaunes de 18 kg ont été capturés à proximité du DCP à l'aide des palangres verticales à monofilament.

Lors des stages suivants, organisés à Saipan et Tinian, des essais de pêche ont été faits à proximité de monts sous-marins, sur des tombants récifaux et autour du DCP # 10. Après le premier stage, le poisson s'est fait rare, les participants n'ont plus pris le moindre thon à proximité de Saipan ou de Tinian, ni autour des DCP ni sur les monts sous-marins ou les tombants.

La pêche a été bien meilleure pendant la semaine passée à Rota. Les stagiaires ont pêché quatorze thons jaunes autour du DCP # 6 au sud de Rota, douze au moyen des palangres verticales à monofilament, un à l'aide de la ligne japonaise et un autre du palu ahi. Les poissons pesaient une quinzaine de kilos chacun (figure 2).

Une fois les stages terminés, Steve a accompagné des agents du service des pêches lors de l'une de leurs sorties habituelles, en direction de l'île du nord, Farallon de Medinilla (à 50 milles nautiques environ, au nord-est de Saipan) pour recueillir les données nécessaires à une évaluation des stocks de poissons de fond.



Steve Beverly

**Figure 1 : Palangre verticale à monofilament montée sur un moulinet à main de type FAO fixé sur le Boston Whaler du service des pêches**

Après les opérations de pêche au fond, les agents du service des pêches, mettant à profit les moyens mis à leur disposition et les connaissances qu'ils venaient d'acquérir, mouillèrent deux palangres verticales à monofilament sur le tombant situé à l'est de Farallon de Medinilla.

Résultat : treize thons jaunes d'une quinzaine de kilos chacun, capturés en à peine quatre heures sur pas plus de quarante hameçons. La dernière journée de pêche a été la meilleure et elle a permis de compenser les maigres résultats obtenus pendant trois des quatre stages.

Le personnel du service des pêches a l'intention de continuer à utiliser les techniques de pêche autour des DCP récemment apprises et prévoit d'organiser d'autres stages pour les pêcheurs intéressés.



Steve Beverly

Figure 2 : Six thons jaunes capturés sur une des palangres verticales mouillées à proximité du DCP de Rota

### Mission d'assistance technique en faveur de l'Association des pêcheurs commerciaux de Nouvelle-Irlande (Papouasie-Nouvelle-Guinée)

L'Association des pêcheurs commerciaux de Nouvelle-Irlande (*New Ireland Commercial Fishermen's Association - NICFA*) a été créée dans le but suivant : fédérer la filière des pêches et des activités qui leur sont associées dans la province de la Nouvelle-Irlande (Papouasie-Nouvelle-Guinée); promouvoir les activités de pêche et des secteurs qui s'y rattachent; et nouer un dialogue avec les responsables du service des pêches et des ressources marines et les autres parties intéressées par le développement de la pêche en Papouasie-Nouvelle-Guinée. L'Association compte 400 membres et s'attend à recevoir d'autres adhérents à mesure que la nouvelle de son existence se répandra dans la région.

La NICFA a sollicité, par le truchement de l'Institut d'études halieutiques, de la direction nationale des pêches (*National Fisheries Authority*) et du ministère des Affaires étrangères de Papouasie-Nouvelle-Guinée, une aide technique pour faire connaître à ses membres les techniques de pêche thonière au large et de pêche des vivaneaux en eau profonde.

L'Institut d'études halieutiques a grandement contribué à l'organisation et à la mise en œuvre de ce projet en mettant à disposition ses installations et son matériel. Une formation à diverses techniques de pêche a été donnée pendant les trois mois qu'a duré le projet.

#### Pêche thonière à la palangre

La première partie de ce projet a porté sur la démonstration de techniques de pêche à la palangre horizontale d'espèces pélagiques à vingt étudiants qui terminaient le cours de niveau 1 d'opérations de pêche sanctionné par un brevet, à l'Institut d'études halieutiques. Ce cours est censé inculquer aux élèves les compétences de base que doit posséder tout membre d'un équipage de pont, à bord d'un navire de pêche commerciale.

Le bateau-école de l'Institut, le *Leilani*, a été utilisé pour les opérations de pêche à la palangre horizon-

tale (figure 3). Les élèves ont été scindés en deux groupes de dix. Chaque groupe a été embarqué pour des sorties d'une durée minimale de 28 heures prévues pour la réalisation de trois calées. Pendant que la palangre était mouillée, dans la journée, les stagiaires pêchaient à la traîne la bonite et le thon jaune présents en bancs dans les parages. La palangre de 200 hameçons a permis de capturer quatre thons jaunes, un espadon et un escolier serpent (rejeté) d'un poids total, vidés et éviscérés, de 110 kg. À la fin des trois calées de 200 hameçons chacune, neuf thons jaunes, un espadon voilier, trois baracudas et deux requins bleus, pesant, vidés et éviscérés, respectivement, 125 kg, 25 kg, 20 kg et 100 kg, avaient été pêchés.

Pour la mise à l'eau de la palangre, les étudiants se sont divisés en trois équipes. Une équipe amorçait et fixait les avançons à la ligne-mère, une autre mettait en place les flotteurs et les lignes de bouées, tandis que la dernière remplissait le seau à appâts. Il s'agissait d'avoir 25 hame-



Steve Beverly

**Figure 3 : Opérations de pêche à la palangre à bord du Leilani**

çons par casier (25 hameçons entre les flotteurs) et huit casiers par calée. Les équipes tournaient après le mouillage de chaque flotteur.

Comme pour les opérations de mouillage, chaque étudiant était

affecté à des tâches différentes après le relevage d'une bouée pendant la phase de remontée de la palangre, par exemple, au décrochage des avançons, à leur remise en place dans le casier, au relevage et au rangement des bouées et des orins, au gaffage et à la remontée du poisson à bord, à l'ablation des ouïes et à l'éviscération du poisson (figure 4) et à sa mise sous glace.

**Études de site, fabrication et mouillage de dispositifs de concentration du poisson (DCP)**

La pêche à la traîne de bonites et d'autres espèces pélagiques est l'une des principales activités de pêche des pêcheurs de la province de la Nouvelle-Irlande. Ils naviguent sur des pirogues, traditionnelles ou en fibre de verre, moulées, propulsées par un moteur hors bord, ou encore sur des plates en contreplaqué, et pratiquent le plus souvent ce mode de pêche le long des rebords externes du récif, dans les eaux côtières et en pleine mer.

Autrefois, la mise en place de DCP suscitait la curiosité des pêcheurs locaux et les incitait à imaginer



Steve Beverly

**Figure 4 : Nettoyage de poissons capturés à la palangre**

d'autres méthodes pour capturer les poissons qui se rassemblent autour de ces dispositifs. Seules quelques personnes connaissent la pêche à la palangre verticale, la petite pêche à la palangre horizontale et les méthodes qui s'inspirent de la pêche à la pierre perdue.

La formation de la NICFA a suscité un regain d'intérêt pour la relance d'activités de pêche commerciale pouvant favoriser l'expansion des pêcheries de la province de la Nouvelle-Irlande. Des représentants de cette association ont été invités à donner leur avis sur les zones se prêtant le mieux à des études de site de mouillage de DCP; quatre zones de pêche ont ainsi été choisies.

Une étude de site de chacune de ces zones et un examen de la topographie des fonds sous-marins ont permis de déterminer le meilleur endroit pour la mise à l'eau de DCP. Suite à ces études, deux sites ont été retenus et deux DCP construits sur le modèle dit de l'océan Indien avec, néanmoins, plusieurs modifications parce que certains des éléments d'accastillage recommandés par la CPS pour l'exécution de ce modèle n'étaient pas disponibles.

Le 15 mai, un premier DCP a été mouillé au large de la côte nord-est de Kavieng par 890 mètres de fond; un second l'a été le 25 mai, au large de la côte sud-ouest de Kavieng, par 1 400 mètres de fond.

**Stages de formation à la pêche à bord de petites embarcations, pour une pêche artisanale**

Ces stages ont permis de former de petits pêcheurs à la sécurité à bord de petites embarcations et à l'utilisation de pirogues motorisées pour la pêche autour de DCP et celle de lutjanidés profonds et d'espèces de poissons destinés à l'exportation qui constituent un "plus" pour la filière pêche commerciale (figure 6). Initialement, cette partie du projet devait se réaliser sous la forme de deux stages de dix jours ouvrables chacun. Toutefois, étant donné le succès

de la première édition auprès des participants, il a fallu en organiser un troisième. La durée des deux derniers stages a été ramenée à six jours chacun.

Les trois stages ont duré en tout quatre semaines et ils ont permis de former 51 participants, soit 17 par module.

Les méthodes de pêche telles que le palu ahi, la pêche à la pierre perdue

et l'ika shibi ont été abordées mais ce sont surtout la pêche à la palangre verticale, la pêche à la palangre horizontale et la pêche profonde au moulinet qui ont fait l'objet d'explications détaillées et d'exercices pratiques.

Des efforts de pêche à la palangre verticale (figure 7) autour des DCP ont permis de capturer cinq thons jaunes (212 kg), un thon obèse (62 kg), un requin bronze (30 kg), un



William Sokimi

**Figure 5 : DCP de type océan Indien chargé à bord du Leilani avant d'être transporté et mouillé sur site**



William Sokimi

**Figure 6 : Pirogues faisant route vers la zone d'essais de pêche**

requin marteau (30 kg), un saumon des dieux (60 kg). En tout, des palangres verticales de vingt hameçons chacune ont été mouillées à dix-neuf reprises lors des trois stages.

Trois calées de pêche à la palangre horizontale, de 50 hameçons chacune ont permis de capturer cinq thons jaunes (211 kg) et un barracuda (9 kg). Les stagiaires ont pêché à la traîne, autour des DCP, 57 bonites (107 kg) et trois mahi-mahi (6 kg).

Lors d'opérations de pêche profonde, par des profondeurs variant entre 180 et 320 mètres, les stagiaires ont capturé 126 pièces (500 kg) de différentes espèces, notamment des vivaneaux chien rouge (*Etelis carbunculus*), des vivaneaux la flamme (*Etelis coruscans*), des vivaneaux poulets (*Pristipomoides multidentis*), des vivaneaux roses (*Pristipomoides filamentosus*) et des lantaniers rouges (*Aphareus rutilans*).

### Méthodes de pêche de poissons-appâts

La pêche et l'exportation de thons devraient s'intensifier au cours des prochaines années. Les poissons-appâts nécessaires à cette pêche, en particulier à la pêche thonière à la palangre, constitueront une part importante des dépenses.

Plusieurs pêcheurs locaux se sont montrés intéressés par les méthodes de pêche de poissons-appâts et ont demandé que soient expérimentés plusieurs types de filets dans le cadre de ce projet. Plusieurs espèces ont été jugées comme des poissons-appâts intéressants pour la pêche thonière à la palangre, notamment le calmar, le chincharde, l'aiguillette et la sardine.

Une démonstration de pêche au bouke ami a été réalisée à l'aide d'un filet de 10,3 x 8,7 mètres (figure 8) et d'une torche sous-marine équipée d'un variateur. Ce variateur s'est avéré insuffisant pour supporter les 1 200 watts utilisés et il n'a donc pas été possible de tester le moyen préféré d'attirer les poissons-appâts dans le filet. L'opération a quand même été menée à son terme pour donner aux pêcheurs une idée du fonctionnement du système.



William Sokimi

Figure 7 : Virage de la palangre verticale



William Sokimi

Figure 8 : Réalisation d'un filet de type bouke ami

Après avoir ancré le bateau par 20 mètres de fond, on a braqué un projecteur vers l'arrière du navire. Trois heures après, on pouvait voir une multitude de poissons-appâts tourner autour du halo de lumière. Il s'est alors agi d'attirer les poissons-appâts en dirigeant le faisceau lumineux, réglé à sa puissance maximale, vers le centre du filet.

Une fois les poissons au centre, le signal de relevage du filet a été donné. Les participants ont ainsi pu

constater comment les appâts réagissaient en présence d'un filet, sans variateur de lumière. La deuxième calée a été réalisée dans une zone de courants, et les participants ont eu du mal à remonter le filet et à en maintenir la position. Pour la troisième calée, on a essayé d'utiliser une lampe à pétrole suspendue pour attirer les poissons-appâts dans le filet. Bien que des poissons-appâts aient été piégés, ils étaient trop petits et impropres à la pêche thonière à la palangre. Dans l'idéal, une fois que

les poissons-appâts se sont agglutinés autour du cercle lumineux et que le courant s'est affaibli, il faudrait réduire l'intensité de la lumière afin que les poissons s'en approchent encore plus. Dès que le pêcheur esti-

me que les poissons-appâts sont suffisamment concentrés, il doit mouiller le filet et attirer les poissons-appâts à l'intérieur en déplaçant lentement le faisceau lumineux jusqu'à ce qu'ils se situent à peu près

au centre du filet. Il peut alors réduire l'intensité de la lumière jusqu'à 20 ou 30 watts, de façon que les poissons évoluent plus près de la lumière jusqu'à ce qu'il donne le signal de relevage du filet.



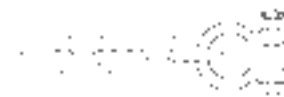
## Niue et les Îles Cook bénéficiaires d'une étude sur les DCP

En mai 2001, dans le cadre du Projet océanien en faveur de l'environnement financé par la Nouvelle-Zélande, des fonds ont été alloués à un projet triennal de recherche sur la conception de DCP. Les responsables du projet, qui sera mis en œuvre à Niue et aux Îles Cook, visent les objectifs suivants :

- concevoir un DCP plus rentable, d'une durée de vie minimale moyenne de deux ans, tout en en réduisant les coûts, en se fixant comme coût unitaire 4 500 NZD pour les DCP profonds (1 000 mètres) et 3 000 NZD pour les DCP peu profonde (300 mètres);
- réaliser des études pendant les trois ans que durera le projet
- recueillir des données de prises par unité d'effort auprès des pêcheurs intervenant autour des DCP (ventilées par technique de pêche) et réaliser une analyse coût-avantages afin d'estimer les avantages ou les inconvénients de l'utilisation de DCP; et
- publier un manuel technique et d'autres documents, rapports et

articles, consignat les conclusions du projet - le manuel technique traitant du nouveau modèle de DCP recommandé, fondé sur les résultats de l'étude.

Ce projet débutera en juillet/août 2001 par la configuration d'un cahier de pêche comportant les indications voulues de prises par unité d'effort, l'établissement d'un questionnaire d'enquête, d'un carnet d'entretien et d'une fiche destinée à l'enregistrement des différents DCP à expé-



## Autres activités de la section

À Nouméa, le conseiller pour le développement de la pêche, Lindsay Chapman, et l'adjointe administrative (Développement de la pêche), Marie-Ange Roberts, ont publié les dernières moutures de tous les rapports de mission en suspens. La plupart de ces rapports ont été approuvés et distribués.

En mai, Lindsay s'est rendu aux Îles Cook où il a participé à la réunion du Comité des pêches du Forum (FCC 48). Profitant de sa présence dans ce pays, Lindsay a également rencontré des agents du département des pêches pour discuter de la mise en œuvre du projet d'étude sur les DCP. Ces premiers entretiens ont porté essentiellement sur les documents à mettre au point (cahier de pêche, questionnaire et liste des éléments d'accastillage des DCP). La possibilité d'entreprendre des travaux à Rarotonga et Aitutaki a également été envisagée.

De retour à Nouméa en juin du Commonwealth des Îles Mariannes du Nord, Steve a commencé à pêcher avec les stagiaires du service des pêches qui participaient à Nouméa au module pratique de pêche dans le cadre du cours CPS/Nelson Polytechnic destiné aux agents des services des pêches océaniques.

Il a accompagné dix stagiaires lors de sorties réalisées à bord du catamaran de 12 mètres de la Marine marchande, le *Dar Mad*. Le temps fort de ces opérations a été la capture par les stagiaires d'un thon obèse de 66 kg au moyen d'une palangre à monofilament. Ce poisson (figure 9), qui a été pêché à quelques milles seulement du récif au large de Nouméa, a été exporté vers le Japon où son prix a atteint 44 000 yens. Le cours s'est poursuivi en juillet.

Juin a été un mois chargé pour la section qui a dû préparer des docu-

ments de travail pour la Conférence des directeurs des pêches prévue en juillet, notamment un document sur les prises accessoires réalisées dans



Steve Beverly

Figure 9 : Un thon obèse de 66 kg capturé au moyen d'une palangre

le cadre d'opérations de pêche thonnière à la palangre. Deux affiches sur les débris marins et les engins de pêche abandonnés ont également été présentées. La section prépare actuellement un manuel sur la pêche à la traîne, en anglais et en français, qui sera placé sur le site Web du programme Pêche côtière.

Juin a aussi été un mois triste pour la section, Marie-Ange ayant annoncé

son départ pour occuper un poste vacant au département Santé de la CPS. Marie-Ange a travaillé pendant plus de dix ans à la division Ressources marines et tous les agents de la section regretteront beaucoup ses services et ses compétences, ainsi que sa gentillesse.

Malheureusement, en raison de nouvelles restrictions budgétaires, il ne sera pas possible de repourvoir son

poste, et la section devra donc désormais se passer du soutien que Marie-Ange apportait, en particulier dans les domaines de la PAO et du dessin technique. Tous les agents de la section lui souhaitent un plein succès dans ses nouvelles fonctions à la CPS.



## SECTION FORMATION

### Contre toute attente, les femmes s'inscrivent à une formation halieutique

Lorsque 'Asela Lausii, 20 ans, s'est inscrite au cours CPS/ Nelson Polytechnic destiné aux agents des services des pêches du Pacifique, elle n'avait pas la moindre idée de ce que suivre un cours intensif, partagé entre Nelson en Nouvelle-Zélande et Nouméa en Nouvelle-Calédonie, signifiait. Agent de vulgarisation des pêches à Nuku'alofa, 'Asela pensait, avant de quitter les Tonga, que le plus difficile dans son travail consistait à se lever tôt afin d'attraper le premier bus et d'être ainsi à l'heure au boulot.

En juillet 2001, 'Asela est retournée à son poste avec un certificat de plongée et un matériel de sécurité en mer suffisant pour lancer son propre centre de vulgarisation, ainsi que de multiples souvenirs et expériences en mémoire. Elle a fait la liste de ce

qu'elle a appris pendant ces 23 semaines de formation : soudure, mécanique, fabrication de filets, navigation et lecture de cartes, manipulation et contrôle de la qualité du poisson, rédaction d'un rapport et pratique de la pêche. Et tout cela malgré le fait qu'Asela est très sujette au mal de mer.

Désirée Tukutama, 27 ans, originaire de Niue et seule autre femme participant au cours, n'a pas autant souffert du mal de mer. Les points forts de cette formation pour les deux femmes ? L'acquisition d'un large éventail de compétences pratiques et techniques, la possibilité de faire l'expérience de l'océan et du lagon ainsi que de prendre conscience du potentiel marin de la région. Pour toutes les deux, le point faible a été le

manque de présence féminine. Pas facile d'être deux femmes à côté de sept hommes dans la même classe.

Alors que le cours Nelson est devenu une pierre angulaire de la formation halieutique dans la région et qu'il est entré en 2001 dans sa vingt-deuxième année, seulement une poignée de ses 260 élèves océaniens ont été des femmes. Ces chiffres donnent une image réelle du secteur. Désirée Tukutama affirme que la plupart des agents des pêches à Niue sont des hommes, mais 'Asela ajoute que, dans les services des Tonga, les tâches administratives reviennent plutôt aux femmes.

(Source : Lisa Williams, chargée de l'information, bureau technique des femmes du Pacifique)



### Distribution du catalogue de la formation halieutique

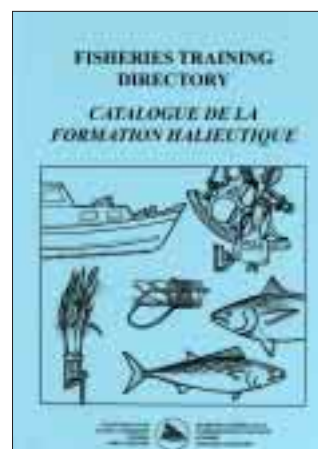
Le catalogue de la formation halieutique dresse la liste des actions de formation offertes aux secteurs des pêches des pays et territoires insulaires du Pacifique. Cette liste est disponible sur support papier, base de données et, depuis peu, sur le site Web de la CPS à l'adresse suivante :

[http://www.spc.int/coastfish/reports/training\\_directory](http://www.spc.int/coastfish/reports/training_directory)

C'est Hélène Lecomte, secrétaire du directeur de la division Ressources marines, qui coordonne la gestion de

la base de données du catalogue et met à jour les renseignements fournis par les institutions dans la base de données ainsi que sur le site de la CPS.

Fin juin, le catalogue a été imprimé et distribué aux différents services des pêches de la région ainsi qu'aux participants à la deuxième Conférence des directeurs des pêches, en juillet.





## Stage pratique CPS/Nelson Polytechnic

Neuf étudiants du cours CPS/ Nelson Polytechnic sont arrivés à Nouméa le 17 juin afin de suivre un stage pratique d'une durée de cinq semaines portant sur les techniques de pêche, cette formation visant à faire connaître aux participants les aspects pratiques de plusieurs types de pêche.

Lors de leur première semaine à Nouméa, les étudiants ont entendu des exposés de membres du personnel de la CPS à propos de sujets qui n'avaient pas été traités pendant leur formation à Nelson, notamment les techniques d'échantillonnage au port, présentées par un agent du programme Pêche hauturière. Un agent du programme Pêche côtière leur a appris la fabrication et le mouillage de dispositifs de concentration du poisson (DCP), les techniques de pêche en eau profonde telles que l'utilisation de moulinets et de la palangre, la pêche du thon à la palangre et la pêche à la traîne autour de DCP avec appâts et leurres. Des visites sur le terrain ont eu lieu à des endroits revêtant un intérêt par-

ticulier tels que des installations de pêcheries de poissons de récif vivants, des aquariums, une ferme de crevettes exploitée par l'IFREMER en Nouvelle-Calédonie ainsi que le Centre culturel Jean-Marie Tjibaou.

Lors de la session pratique de la pêche, les participants ont utilisé deux bateaux, le catamaran de 7 mètres *Dar Mad* et le plus petit skiff de 5 mètres *Pop*, fournis généreusement par les Autorités maritimes et l'École des métiers de la mer (EMM). Cette dernière a également gentiment permis aux participants d'utiliser son laboratoire de transformation du poisson. La CPS exprime ses remerciements à l'EMM.

L'un des temps forts de cette session pratique a été la pêche à la palangre d'un thon de 60 kg (un record pour ce cours) à l'aide d'une ligne de fond visant les vivaneaux en eau profonde. Le thon a été, par la suite, envoyé au Japon, afin que les participants puissent observer sa préparation. C'est Steve Beverly, chargé du déve-

loppement de la pêche, qui a supervisé toutes les opérations de pêche.

Les étudiants ont reçu une initiation à la plongée en bouteilles (selon le système français) afin d'être à même d'effectuer des comptages visuels en plongée. Cette initiation a compris un cours théorique et une séance en piscine, suivis d'un exercice pratique en pleine mer. Le lendemain, les étudiants ont donc réalisé un comptage visuel en plongée avec la section Évaluation et gestion des ressources récifales.

Le personnel de la section de la santé de la CPS a dispensé aux participants un cours sur le VIH/SIDA. Deux stagiaires, de Nauru et de Niue, sont restés après le stage pour assister à la Conférence des directeurs des pêches, au cours de laquelle des sujets concernant les pêcheries ont été traités de façon plus approfondie. Les participants au stage pratique de cette année étaient originaires des États et territoires suivants : Kiribati, Nauru, Tuvalu, Tonga, Niue, Samoa et Vanuatu.



Steve Beverly



Steve Beverly



Steve Beverly

*Les stagiaires ont pu se familiariser avec les aspects pratiques de plusieurs types de pêche.*

## En bref

- La section a arrêté, en collaboration avec la section Pêche en milieu communautaire, le programme d'un stage régional visant à créer un vivier de formatrices de femmes engagées dans des activités artisanales de valorisation des produits de la mer. Cette formation, financée par la NZODA, doit avoir lieu en novembre 2001 à Nelson (Nouvelle-Zélande). Elle fera suite à deux autres formations dispensées dans la région à l'intention de femmes assumant des responsabilités de gestion dans des entreprises de plus grande taille et intervenant elles aussi dans la valorisation des produits de la pêche (mai 1999 et novembre 2000).
- En mai, avec le concours financier de la Nouvelle-Zélande, un voyage d'étude a été mis sur pied à l'intention de cinq responsables de services des pêches. Pendant deux semaines, les intéressés ont visité des administrations chargées des pêches et des sociétés de transformation des produits de la mer à Wellington et à Nelson afin de s'informer sur ce qui se fait en Nouvelle-Zélande en matière de co-gestion des pêches commerciales. Ils se sont particulièrement intéressés aux relations qui existent entre le ministère de la Pêche et les autres parties prenantes. Les cinq participants, venant des Tonga, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des États fédérés de Micronésie, du Samoa et de Polynésie française, ont jugé ce voyage d'étude, le premier du genre dans la région, extrêmement utile.
- Au vu du succès du stage d'apprentissage destiné aux pêcheurs océaniques organisé à titre d'essai en 2000 par la section Formation et l'École australienne de formation halieutique (AFA), l'AusAID a accepté de financer un projet similaire en 2001. La formation sera calquée sur le programme baptisé *Wild Catch Traineeship* qui a été conduit au milieu des années 90 par l'AFA. Huit marins-pêcheurs océaniques, soigneusement sélectionnés, suivront pendant six semaines une formation à terre dispensée sur les campus de l'AFA, à Adelaide, et de Port Lincoln, avant d'embarquer pour quatre semaines à bord de navires australiens de pêche commerciale et y acquérir une précieuse expérience pratique. Cette formation, annoncée en juillet, se déroulera d'octobre à décembre.
- Fort de l'exemple réussi de la co-gestion des pêches commerciales au Samoa, il a été élaboré une stratégie de promotion des principes de co-gestion et, à titre de support, un manuel, rédigé par le conseiller pour les pêches commerciales du Samoa, Peter Watt (ancien maître de pêche à la CPS), destiné à être largement diffusé. Les agents de la section Formation halieutique ont coordonné les contributions de la CPS à cet ouvrage qui devrait être disponible fin 2001.
- Au Samoa, des agents de trois entreprises locales d'exportation de poisson basés à Apia ont participé à un atelier portant sur la découpe de longes de thon. La section avait engagé les services d'un spécialiste du filetage de Tahiti pour dispenser cet enseignement. Après cet atelier et celui qui avait été consacré à la classification du thon en décembre 2000, les entreprises locales ont diversifié la commercialisation de leurs produits, la demande de thons jaunes et de thons obèses frais réfrigérés de qualité *sashimi* ainsi que de longes de germon étant en forte hausse.
- En Papouasie-Nouvelle-Guinée, les agents de la section continuent d'apporter leur soutien au service national des pêches pour que celui-ci devienne l'organisme de contrôle des exportations de produits de la mer. Grâce à un financement de l'AusAID, la section a engagé un consultant pour qu'il initie les agents de la section
- Contrôle de qualité et certification des produits de la mer à la conduite d'inspections dans une grande conserverie de thon à Madang. Cette intervention faisait suite à un atelier consacré en octobre 2000 aux principes HACCP à l'intention des mêmes agents.
- En mai, grâce au soutien financier de la France, un projet de formation à la construction d'embarcations a été lancé au chantier naval de Santo (Vanuatu). Un formateur de l'École des métiers de la mer de Nouvelle-Calédonie a été engagé pour faire connaître un nouveau modèle de bateau et enseigner aux constructeurs locaux la nouvelle méthode West System. Les quatre premières semaines de formation ont eu lieu en mai et juin, et les deux dernières devraient avoir lieu en août.
- En juin, trois autres demandes ont été présentées à la NZODA et aux autorités de Taiwan. Des fonds ont été sollicités auprès de la NZODA en vue de l'organisation du cours CPS-Nelson Polytechnic pour les agents des services des pêches du Pacifique en 2002 et la troisième édition du cours régional sur la gestion des navires et l'utilisation de l'électronique de bord, destiné aux patrons de pêche commerciale. L'avant-projet, dont le financement est demandé aux autorités de Taiwan, consiste en une série de stages consacrés aux principes HACCP (normes USFDA), à mener dans les pays mêmes, à l'intention des agents chargés du contrôle de la qualité dans les entreprises de transformation des produits de la mer. En septembre, la France recevra une demande de financement en faveur de la formation aquacole. Si cette demande est approuvée, plusieurs techniciens de la région pourront suivre des stages de formation en détachement.



## ■ SECTION PÊCHE EN MILIEU COMMUNAUTAIRE

### Ateliers à Chuuk et à Yap

En mai, la chargée de la pêche en milieu communautaire a conduit deux ateliers destinés aux femmes se livrant à la pêche artisanale à Chuuk et à Yap. Il s'agissait de donner suite aux recommandations émises à la suite d'études menées en 2000 sur le rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Chuuk et à Yap (États fédérés de Micronésie) [*An assessment of the role of women in fisheries in Chuuk, Federated States of Micronesia*, et *An assessment of the role of women in fisheries in Yap, Federated States of Micronesia*].

Ces recommandations préconisaient l'offre de formations à des personnes pratiquant la pêche vivrière et artisanale, en particulier les femmes. La section Pêche en milieu communautaire de la CPS a accepté d'organiser des ateliers dans les deux États cités pour des personnes conduisant de petites activités de pêche pour le marché local et qui n'avaient pas encore eu la possibilité de suivre une formation.

Les ateliers qui se sont déroulés à Chuuk et à Yap ont mis un point

final au travail en cours depuis deux ans aux États fédérés de Micronésie. En effet, c'est en 1999 que les autorités de ce pays avaient demandé l'appui de la section Pêche en milieu communautaire pour évaluer et décrire les besoins de formation des femmes menant des activités de petite pêche et dispenser ensuite les formations voulues.

Ce travail a été entrepris avec l'aide des homologues des services nationaux, Estephan Santiago (du service national des Pêches) et Anne Luior (chargée des questions féminines à l'échelon national). Il fut convenu qu'en raison des particularités culturelles et des différences de méthodes de pêche employées par les habitants de chaque État, Pohnpei, Kosrae, Chuuk et Yap feraient l'objet d'interventions et de rapports distincts. Des homologues originaires de chaque État apporteraient leur aide au niveau local.

Anne Luior, chargée des questions féminines à l'échelon national, nous a malheureusement quittés en décembre 2000, avant que la forma-

tion menée à Yap, dont elle était originaire, ne fût terminée, et c'est donc avec tristesse que nous évoquons ici les efforts qu'elle a déployés pour lancer et appuyer ce projet.

L'évaluation conduite par la section Pêche en milieu communautaire aux États fédérés de Micronésie a débouché sur la publication de quatre rapports, suivie de formations à la pêche artisanale dispensées dans chaque État. Ce travail traduit bien la détermination du service national des Pêches à faire en sorte que les besoins tant des femmes que des hommes soient pris en compte dans la gestion et le développement de la filière pêche du pays.

Quant à la pêche de moyenne et grande échelle, son expansion dépend de l'existence d'un large vivier de personnes formées et expérimentées dans tous les métiers de ce secteur, le ramassage, la transformation et la commercialisation. Ce sont les personnes qui s'adonnent aujourd'hui à la pêche artisanale qui devraient être au cœur des efforts de développement. Dans la plupart des



Lyn Lambeth



Lyn Lambeth

*Transformation du poisson lors de l'atelier organisé à Chuuk*



Lyn Lambeth

### Cérémonie de clôture de l'atelier à Chuuk

pays océaniques, les femmes contribuent aux activités de valorisation et de commercialisation.

Lorsque le secteur commercial prend de l'ampleur, elles sont souvent employées à divers titres à terre mais, souvent, elles ignorent les rudiments du contrôle de la qualité et de l'altération des produits de la mer, de leur manipulation, leur transformation, leur conservation et leur commercia-

lisation, ainsi que de la gestion d'une petite entreprise.

Voilà ce qu'elles ont appris à Chuuk et à Yap : vérifier la qualité des produits de la mer, transformer, manipuler et conserver le poisson, le commercialiser à l'échelle locale, gérer une petite entreprise et préserver les ressources halieutiques. Elles ont aussi construit un petit fumoir à poisson et testé son efficacité.

Des activités de suivi ont également été recommandées :

- poursuivre les actions de formation à Yap et dans les îles entourant Chuuk, sous la responsabilité des services nationaux, avec l'aide de la CPS, le cas échéant; ces actions devraient comporter des activités pratiques de pêche et de récolte et mettre l'accent sur la bonne manipulation des produits, de leur capture à leur arrivée sur l'étal;
- de la part de la CPS, réaliser et diffuser des outils pédagogiques;
- sensibiliser les populations de Chuuk et de Yap aux problèmes causés par la pollution;
- aider des participants clés décelés par la section Pêche en milieu communautaire de la CPS à profiter des occasions de formation régionale, en liaison avec des organisations régionales et d'autres sections de la CPS.



Lyn Lambeth

Trente-quatre femmes ont bénéficié de l'atelier qui s'est tenu à Chuuk, dont un agent du service des Ressources marines de cet État et deux de *COM-Land Grant*. Tanseny Reynolds (assistante spéciale chargée de la condition féminine), principale homo-

**Le poisson est transformé avant d'être fumé, à Yap.**

logue pour ce projet, a été aidée de Ramio Osiena (directeur adjoint du service des Ressources marines) et de Shinobu Poll (présidente du Conseil consultatif des femmes de Chuuk) lors de cette formation qui s'est déroulée sur la terrasse au bord de l'eau du *Truk Stop Hotel*.

Outre les thèmes traités par la chargée de la pêche en milieu communautaire de la CPS, d'autres exposés ont été présentés : la réglementation applicable à la pêche et au milieu marin à Chuuk, par Ramio Osiena, les pêcheries traditionnelles et la protection des ressources marines, par Julita Albert, de l'Office de protection de l'environnement, et Bernard Billimont, du Bureau de liaison de la Mairie. En évaluant le déroulement de l'atelier, toutes les stagiaires sont venues de l'utilité de tous les thèmes traités, mais en particulier de ceux consacrés à la

gestion de petites entreprises et à la conservation et la gestion des ressources marines.

À Yap, seize femmes et trois hommes ont été formés, dont un agent de l'Institut d'études halieutiques et maritimes des États fédérés de Micronésie, deux du *COM-Land Grant* et un de *YapCap*, le programme d'action communautaire de Yap. Trois autres agents de l'Institut ont également assisté aux séances consacrées à la conservation et à la gestion des ressources marines.

Denitha Palemar, de l'Association des femmes de Yap, a apporté son soutien logistique à cet atelier, avec l'aide du service des Ressources marines, de *YapCap* et de *COM-Land Grant*. La formation s'est déroulée dans la salle de réunion de *YapCap* et les travaux pratiques à l'extérieur du Centre des PME.

La tenue de ce stage a coïncidé avec la visite à Yap de Francis Itimai, directeur du service national des Pêches. Francis a donné aux participants un aperçu général de la pêche à l'échelle nationale et expliqué le travail effectué par le service dont il a la charge.

Andy Tafleichig, chef du service des Ressources marines de Yap, a exposé la situation à l'échelle de l'État, en expliquant le rôle joué par le service placé sous sa responsabilité et les questions liées à la gestion des ressources marines de Yap. Au terme de cet atelier, les participants ont estimé que les sujets les plus utiles avaient été ceux traitant de la qualité et de la manipulation des produits de la mer, et de la conservation et de la gestion des ressources marines.



Lyn Lambeth

Fabrication des fumoirs à Yap

## Réunion du Comité des pêches du Forum

En mai 2001, la conseillère pour la pêche en milieu communautaire s'est rendue à Rarotonga (Îles Cook) pour assister à la réunion du Comité des pêches du Forum. Elle souhaitait y débattre des activités de la section Pêche en milieu communautaire avec les directeurs des services des

pêches intéressés, s'entretenir avec l'Agence des pêches du Forum sur les fonctions attribuées aux hommes et aux femmes dans les plans de gestion des ressources thonières et, enfin, s'informer sur le système de gestion des ressources des îles Cook, le **ra'ui**.

La conseillère pour la pêche en milieu communautaire a eu la chance de rencontrer la présidente du Koutu Nui (conseil des chefs coutumiers) et instigatrice de la création de zones marines protégées **ra'ui** aux Îles Cook, Te Tika Mataiapo Dorice Reid. Mme Reid connaît bien le sys-

tème traditionnel des Îles Cook qui impose aux collectivités de gérer les zones marines protégées, sous la houlette des chefs coutumiers. Elle s'est exprimée sur l'idée de reconnaître légalement les règlements adoptés à l'échelle des villages et s'y est déclarée opposée, jugeant qu'elle n'avait pas lieu d'être dans les petits États et territoires insulaires tels que les Îles Cook.

La conseillère s'est ensuite entretenue avec Jacqueline Evans, coordi-

natrice du Programme du WWF pour le Pacifique Sud, basé aux Îles Cook, qui a fortement contribué à démontrer l'importance des zones marines protégées ra'ui. Ses avis à propos du ra'ui et du rôle joué par le ministère des Ressources marines ont été d'un grand intérêt.

La contribution de ce dernier, sous forme de conseils techniques et d'une évaluation des zones marines protégées, semble justifiée et essentielle à de nombreux égards.

Rarotonga abrite huit zones marines protégées ra'ui couvrant 42 pour cent environ de la superficie totale du lagon (Evans 2001). Chacune est soumise à un ensemble de règles distinctes, déterminé par les collectivités chargées de leur gestion.



## Publications et Information

Les rapports intitulés "Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Chuuk (États fédérés de Micronésie)" et "Évaluation du rôle des femmes dans le secteur de la pêche à Yap (États fédérés de Micronésie)" ont été imprimés sous la forme de rapports de mission et communiqués aux organismes fédéraux et nationaux concernés. Ces ouvrages ainsi que d'autres publications sont consultables au format ".pdf" (et html, dans le cas des bulletins Hina - Les femmes et la pêche), à partir de la page d'accueil de la section Pêche en milieu communautaire du site de la CPS, à l'adresse suivante :

<http://www.spc.int/coastfish/Sections/Community/index.html>



Ces publications sont également disponibles auprès de la préposée à la diffusion des publications de la CPS :

Secrétariat général de la Communauté  
du Pacifique  
BP D5 - 98848 Nouméa Cedex  
Nouvelle-Calédonie  
Téléphone : +687 262000  
Télécopie : +687 263818  
Mél. : Publications@spc.int

L'Université du Pacifique Sud et la section Pêche en milieu communautaire collaborent actuellement à la rédaction de huit manuels de formation communautaire. À l'origine, ces manuels devaient faciliter l'enseignement du module de pêche proposé chaque année aux élèves du Centre de formation à l'éducation communautaire de la CPS. Il est maintenant prévu de les diffuser dans toute la région.

Ils constitueront un outil de formation à l'éducation communautaire de niveau équivalent à celui des ateliers de Chuuk et de Yap. Les trois ou quatre premiers manuels devraient

paraître dans les mois à venir. Les thèmes abordés dans ces ouvrages sont :

1. La pêche
2. Les produits de la mer dans notre assiette
3. Les végétaux marins
  - 3a : Guide des végétaux marins communs comestibles et médicinaux des îles du Pacifique
  - 3b : Recettes des îles du Pacifique à base de végétaux marins
4. La détérioration des produits de la mer et ses conséquences sur la santé
5. La manipulation des produits de la mer
6. La transformation et le conditionnement des produits de la mer
7. Gérer une petite entreprise
8. La gestion des ressources halieutiques



## SECTION ÉVALUATION ET GESTION DES RESSOURCES RÉCIFALES

### Atelier consacré à la formation de formateurs

*Méthodes d'évaluation rapide des ressources halieutiques et de la biodiversité à l'aide des outils FishBase (Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 7-9 mai 2001)*

Cet atelier visait à former des formateurs aux techniques d'évaluation rapide des ressources halieutiques et de la biodiversité à l'aide des outils contenus dans FishBase. Il s'adres-

sait en particulier à des agents d'organismes et d'instituts de recherche agissant dans la région et qui, dans le cadre de leurs activités, pouvaient être amenés à promouvoir l'emploi

de ce type d'outils. Neuf participants provenant de cinq organismes (ICLARM, Université du Pacifique Sud, IRD, Université de Nouvelle-Calédonie et CPS) ont suivi cette for-

mation de trois jours, dispensée au siège de la CPS, à Nouméa.

En élaborant le programme d'activités, Maria Lourdes Palomares et Pierre Labrosse ont dûment pris en compte les centres d'intérêt et les principales préoccupations des participants. Ces derniers ont été informés des nouvelles fonctions de FishBase 2000 et se sont initiés aux aspects suivants : mise à jour à distance par les pays et recherche des noms communs des poissons, fiches techniques et TrophLab.



L'étude de chaque fonction a été illustrée par des exemples d'applications pratiques, suggérées, de préférence, par les participants eux-mêmes.

L'atelier s'est terminé par une discussion générale durant laquelle les participants ont pu exprimer leur avis sur le déroulement de l'atelier et indiquer le lien qu'il y avait entre ce qu'ils ont appris et leurs propres activités. Cette discussion a aussi permis d'évaluer les besoins futurs en matière d'utilisation de FishBase 2000 et de ses applications.



## Initiative régionale de la CPS concernant les poissons de récif vivants

### Introduction

Au cours du deuxième trimestre 2001, plusieurs missions ont été organisées dans le cadre de l'Initiative régionale de la CPS concernant le commerce de poissons de récif vivants. C'était la première fois qu'un véritable travail de terrain était effectué depuis l'accord de financement obtenu auprès de la Banque asiatique de développement (BASD) en décembre 2000.

### Activités

Trois missions de terrains et un atelier, dont la description figure ci-dessous, ont été organisés.

Suite à une rencontre régionale organisée à Hawaii sur les aspects et les difficultés du commerce de poissons de récif vivants, Being Yeeting, spécialiste des pêches en milieu récifal, s'est enquis des possibilités de financement auprès de représentants des Fondations MacArthur et Packard. Cela a conduit à la soumission d'une demande officielle de financement à la Fondation MacArthur afin que la CPS puisse poursuivre et étendre la mise en œuvre de son Initiative régionale concernant les poissons de récif vivants. Le soutien financier actuel de la BASD doit prendre fin en janvier 2002.

Le montant sollicité s'élevait à 638 000 dollars américains, pour une période de deux ans, et devrait financer le traitement des deux agents de la CPS

chargés de la mise en œuvre de l'Initiative régionale et l'exécution de leurs activités dans la région. La Fondation MacArthur a accepté de verser une partie de la somme demandée (300 000 dollars américains pour une période de trois ans). La section espère que la Fondation Packard octroiera le reste des fonds manquants au titre de son prochain exercice financier. Ces fonds permettront à la CPS de continuer de prêter assistance à ses États et territoires membres en matière de commerce des poissons de récif vivants.

### Études sur l'intoxication ciguatérique à Ujae et Lae (Îles Marshall)

La ciguatera constitue un grave problème dans de nombreux pays du Pacifique et fait peser une lourde menace sur les communautés locales de pêcheurs, largement tributaires des ressources halieutiques côtières, et sur les pays qui souhaitent développer le commerce de poissons de récif pour en dégager un revenu. Il est donc impératif de mieux connaître la situation et l'ampleur du phénomène dans la région, tant dans l'intérêt des communautés locales que des entreprises exportatrices.

Aux Îles Marshall, la ciguatera constitue une menace permanente pour les pêcheurs. Cependant, certains atolls, comme Ujae et Lae, sont épargnés ou, du moins, enregistrent très rarement des cas d'intoxication. En juin 2000, en raison d'une soudai-

ne augmentation du nombre de cas de ciguatera à Ujae et Lae, le maire et les sénateurs de ces deux atolls ont fait appel aux services de la CPS. Du 8 au 22 mars 2001, le spécialiste des pêches en milieu récifal s'est rendu sur place pour y étudier le phénomène.

Avec l'appui logistique de l'Office des ressources marines des Îles Marshall, des échantillons d'algues ont été prélevés sur différents sites (20 échantillons à Ujae et 16 à Lae). Ils ont ensuite été traités in situ avant d'être acheminés vers le laboratoire pour y subir un comptage et plusieurs analyses. Les villageois ont été interrogés sur les cas d'intoxication qu'ils connaissaient, et le ministère de la Santé de Majuro a communiqué des rapports médicaux indiquant la prévalence antérieure de la ciguatera.

Les rencontres avec les habitants ont mis en lumière une méconnaissance générale de la ciguatera et, en particulier, de ses causes et de ses effets. L'expert de la CPS a donc tenu plusieurs séances d'information afin d'expliquer en termes simples les aspects techniques de la ciguatera et ses répercussions sur les poissons et sur l'Homme. Pour mieux faire passer son message, il s'est aidé d'une affiche consacrée à la ciguatera, produite par la section Information halieutique de la CPS, avec la collaboration de l'IRD. L'affiche s'est révélée extrêmement utile, tout comme l'auraient été des fiches techniques ou des brochures d'information sur la ciguatera que les personnes pré-

sentes auraient pu emporter chez elles pour s'y référer ultérieurement. Les pêcheurs locaux auraient eu aussi la possibilité de lire et d'étudier le contenu de ces fiches techniques lorsqu'ils en auraient eu le temps.

Le rapport présentant les conclusions de cette étude est en cours d'élaboration. Y figureront également des recommandations et des stratégies susceptibles de limiter l'incidence de la ciguatera. Ce rapport proposera aussi un plan de surveillance du phénomène à l'intention de l'Office des ressources marines des Îles Marshall.

### **Projet d'assistance technique pour l'environnement océanien**

#### *Étude des ressources en poissons de récif vivants dans les Îles du groupe Lau*

L'objet de cette étude est de faire une évaluation biologique de référence des ressources potentielles en poissons de récif vivants destinés à la consommation, dans certaines îles du groupe Lau, à Fidji, en réponse à une demande du Conseil provincial de Lau relayée par le département des pêches du ministère fidjien de l'Agriculture, des pêches et des forêts. Cette évaluation servira de base à un ensemble de recommandations concernant la formulation d'un plan de gestion de cette filière potentielle.

L'étude a été réalisée du 19 août au 2 septembre 2001 par une équipe composée des personnes suivantes : Being Yeeting, spécialiste des pêches en milieu récifal, Terry Donaldson, chercheur auprès de l'Alliance internationale pour la vie sous-marine (IMA), Steve Why, directeur de la branche Pacifique Sud de l'IMA, et Gerry Reyes, membre de l'IMA, qui a filmé les travaux réalisés sur le terrain. Iliapi Tuwai, du service des pêches de Fidji, a accompagné l'équipe. Avec l'autorisation du directeur du service des pêches de Fidji, la CPS a financé la participation aux travaux de M. Sione Mailau, agent du service des pêches des Tonga, afin qu'il puisse observer et apprendre les méthodes de recherche utilisées.

L'équipe de chercheurs a réalisé 16 transects visuels chronométrés à deux profondeurs distinctes (10 mètres et 20 mètres) dans des habitats présélectionnés des systèmes récifaux de Bukatataoa et de Reid. La superficie étudiée a été calculée à l'aide de coordonnées du système mondial de localisation (GPS). Le nombre d'individus recensés par espèce et par transect a été comptabilisé. L'équipe a fait également une estimation de la taille des individus (longueur totale), des associations espèce/habitat et de la qualité de l'habitat.

Les données recueillies permettront d'estimer la densité, l'abondance relative, la répartition par fréquence de taille, la biomasse et la diversité des espèces visées (principalement des loches [Serranidae et Epinephelinae] et le napoléon, *Cheilinus undulatus*, de la famille des Labridae). Ces estimations pourront servir à déterminer les degrés d'exploitation durables de ces espèces et fournir une base pour l'élaboration de stratégies de gestion de la ressource.

#### **Atelier d'information au sujet du commerce des espèces de récif vivantes destinées à la consommation (Papouasie-Nouvelle-Guinée)**

L'atelier a eu lieu au Centre de recherche de Mahonia Na Dari, à Kimbe Bay, dans l'ouest de la province de Nouvelle-Bretagne (Papouasie-Nouvelle-Guinée), à l'initiative de *The Nature Conservancy* (TNC). Il a marqué le lancement des activités d'information au sujet du commerce des poissons de récif vivants destinés à la consommation dans la région. L'atelier visait avant tout à réunir des agents des services des pêches de la région, des spécialistes de l'information, etc., pour qu'ils étudient la manière de faire connaître cette filière et, principalement, pour qu'ils définissent la teneur du message à transmettre, le moyen le plus efficace d'y parvenir et le public à viser.

Figuraient au nombre des participants Being Yeeting, spécialiste des pêches en milieu récifal de la CPS, et Aymeric Desurmont, spécialiste de

l'information halieutique, deux représentants de l'Alliance internationale pour la vie sous-marine (IMA), deux représentants de *The Nature Conservancy* et un consultant engagé par TNC, un agent de l'Office national des pêches de Papouasie-Nouvelle-Guinée, un représentant du *World Wildlife Fund* (Îles Salomon) et un agent de Mahonia Na Dari (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

À la fin de l'atelier, une liste de supports d'information à produire a été dressée et adoptée par l'ensemble des participants. Elle comprend, entre autres :

1. des fiches d'information, donnant un aperçu général et simplifié du commerce des poissons de récif vivants destinés à la consommation et quelques notions simples de la gestion des ressources et de la biologie des espèces visées;
2. des fiches techniques :
  - quelques explications sur le commerce des poissons de récif vivants destinés à la consommation;
  - méthodes de gestion et de suivi;
  - rudiments de la biologie et de l'écologie des ressources;
  - chaîne de la conservation des poissons et mode d'établissement des prix;
  - que demander aux personnes désireuses d'exporter des poissons vivants de récif;
  - suivi et mise en œuvre.
3. un film vidéo de 5 à 10 minutes destiné aux responsables politiques; il consistera en un entretien entre un chercheur spécialisé dans les poissons de récif vivants destinés à la consommation, un responsable d'un ministère des pêches de la région et un journaliste. Le débat sera entrecoupé d'images de pêcheurs employant des méthodes destructrices et des pratiques inappropriées de capture de poissons vivants;
4. un enregistrement vidéo d'une pièce de théâtre de Wan Smolbag, troupe de Vanuatu; cette vidéo



s'adressera aux villageois. Steve Why a rencontré Wan Smolbag avant l'atelier. La troupe recherchait des histoires touchant à la pêche et a assuré à Steve qu'elle avait les moyens financiers de produire des vidéos et des pièces de théâtre sur ce thème;

5. un tableau de feutre, accompagné du mode d'emploi de l'assemblage et de l'utilisation des pièces et de plusieurs histoires destinées à informer, principalement les écoliers;
6. un exposé de 10 minutes assorti de diapositives en Powerpoint à l'intention des agents des pouvoirs publics, conseils d'administration, etc.;
7. des fiches d'identification des poissons pour les agents de terrain, les pêcheurs et les intervenants du secteur de la pêche :
  - une plaquette submersible de format A4 présentant entre 10 et 15 espèces de poissons de récif vivants visées, accompagnées de leur nom scientifique; de leur nom commun et d'un espace vierge réservé aux appellations locales; et
  - des jeux de fiches mobiles submersibles, reprenant toutes les informations précédentes plus des données biologiques/écologiques (une fiche par espèce).
8. une série de manuels, trois pour commencer, d'autres suivront :
  - Les bonnes pratiques de pêche, destiné aux intervenants du secteur de la pêche et aux responsables communautaires;
  - la surveillance des ressources, destiné aux pouvoirs publics;
  - méthodes de gestion et recommandations.
9. une affiche reprenant sous une forme synthétique les informations qui figurent sur les fiches mobiles.

### *Évaluation des ressources en poissons d'aquarium de l'île Christmas, Kiribati*

Le commerce de poissons d'aquarium de l'île Christmas (Kiribati) a commencé au début des années 80

avec, à l'époque, un seul exploitant local. Aujourd'hui, il y en a neuf possédant une patente. Cet engouement préoccupe le service des pêches de Kiribati, principalement parce qu'on ignore l'importance des ressources et qu'il n'existe pas de plan ou de mesures de gestion susceptibles de réguler cette exploitation. En outre, plusieurs pêcheurs ont été victimes d'accidents de plongée et les pouvoirs publics de Kiribati ont dû prendre en charge les frais élevés de traitement et d'hospitalisation à Honolulu.

Au début de l'année 1999, les pouvoirs publics de Kiribati ont demandé à la CPS d'étudier le commerce des poissons d'aquarium pêchés autour de l'île Christmas, d'évaluer les ressources et de formuler des recommandations relatives à leur gestion. Le spécialiste des pêches en milieu récifal, trois membres de l'Alliance internationale pour la vie sous-marine et des agents des services des pêches se sont donc rendus sur place pour une mission de deux semaines, du 17 juin au 2 juillet.

Ils ont fait une évaluation des ressources en poissons d'aquariophilie en procédant à des comptages visuels sous-marins. Ils ont également interrogé des exploitants de la filière, des pêcheurs locaux et consulté les données relatives aux exportations fournies par le service des pêches.

Les discussions avec les exploitants, les pêcheurs et les représentants des pouvoirs publics ont été très fructueuses. Les différentes parties concernées sont toutes tombées d'accord sur la nécessité de politiques et de mesures de gestion rigoureuses pour conserver la maîtrise du commerce des poissons d'aquarium. Le consensus est un atout majeur dans l'élaboration d'un plan de gestion efficace.

Les données recueillies grâce à cette étude sont en cours de traitement et d'analyse. Elles permettront de réaliser une première estimation de l'état des stocks. Un rapport portant sur l'importance des ressources et contenant des recommandations en matière de gestion sera soumis au gouvernement de Kiribati. Plusieurs des

actions suggérées en vue de l'établissement d'un système d'exploitation durable des poissons d'aquarium dans l'île Christmas seront intégrées dans le futur programme de travail de l'Initiative régionale de la CPS concernant les poissons de récif vivants et constitueront le fondement des missions de suivi prévues en 2002.

### **Les projets d'avenir**

La liste suivante présente quelques-unes des activités prévues au cours des mois à venir. Celles-ci seront financées au titre du projet d'assistance technique pour l'environnement océanique de la BAsD et devraient être mises en œuvre d'ici à janvier 2002. Plusieurs autres projets sont venus se greffer au programme de travail établi qu'il faudra les intégrer dans un calendrier d'ores et déjà chargé. Il est donc prévu de solliciter auprès de la BAsD une prolongation de trois mois de la durée du projet, sans toutefois requérir une rallonge budgétaire.

- recueil d'informations destinées à alimenter la base de données sur le commerce des poissons de récif vivants destinés à la consommation;
- création de la base de données régionale sur le commerce des poissons de récif vivants destinés à la consommation;
- étude du commerce des poissons d'aquarium et des poissons de récif destinés à la consommation à Vanuatu;
- étude des ressources en poissons de récif destinés à la consommation aux Tonga;
- lancement de la base de données régionale;
- réunion consacrée à la gestion des poissons de récif vivants destinés à la consommation aux Îles Salomon;
- étude des ressources en poissons de récif destinés à la consommation aux Îles Marshall; et
- étude des ressources en poissons de récif destinés à la consommation en Papouasie-Nouvelle-Guinée et surveillance des sites de concentration en période de frai.



## ■ PROGRAMME PÊCHE HAUTURIÈRE

Depuis quelques mois un nouveau programme de recherche a été mis en place au sein du programme Pêche hauturière. Il s'agit d'une étude sur l'écosystème du thon dans le Pacifique central ouest qui concerne donc les thons mais également l'ensemble des espèces animales et végétales qui se trouvent dans le même environnement que les thons : du phytoplancton aux requins en passant par le zooplancton, les crustacés, les céphalopodes (calmars, pieuvres), les poissons, les tortues, les mammifères marins et les oiseaux. L'objectif à long terme de cette étude est d'acquérir suffisamment de connaissances sur les espèces impliquées dans l'écosystème pour proposer une gestion des ressources de thons basée sur l'écosystème. Actuellement, l'outil de gestion du thon utilisé dans le Pacifique central ouest est basé sur des évaluations de stocks monospécifiques qui ne prennent donc en compte que les espèces exploitées en

les considérant isolées les unes des autres et du reste de l'écosystème.

Dans cette perspective de gestion basée sur l'écosystème, il importe donc de rassembler des informations biologiques pour l'ensemble des espèces concernées. Les premières informations qui seront recueillies vont concerner les relations prédateurs-proies qui existent entre les différentes espèces de l'écosystème. L'identification et la quantification de ces relations permettront de modéliser le réseau alimentaire dans lequel le thon représente un grand prédateur, et la pêche un super-prédateur. Afin d'obtenir les informations nécessaires pour établir ce modèle du réseau trophique, un vaste plan d'échantillonnage va être mis en place sur l'ensemble du Pacifique central ouest avec l'aide des programmes nationaux d'observateurs des différents pays de la région. Les observateurs seront chargés de récolter des estomacs et des

échantillons de muscles de toutes les espèces de poissons capturées au cours des opérations de pêche à la palangre et à la senne tournante, les deux principaux engins utilisés pour la pêche au thon.

Les estomacs seront analysés à la CPS à Nouméa afin d'identifier les espèces de proies consommées et en quelles quantités. Les échantillons de muscles feront l'objet d'une analyse en chimie fine (dosage des isotopes stables du carbone et de l'azote) dans le but de déterminer précisément le niveau trophique de chaque espèce, c'est-à-dire établir où se situe une espèce dans le gradient herbivore - super-prédateur.

Dans le but d'établir les protocoles d'échantillonnage en tenant compte des problèmes auxquels les observateurs seront confrontés, deux campagnes à la mer ont été réalisées. La première a été effectuée sur le *Keitre*, un palangrier calédonien de la société Navimon, dans les eaux de la Nouvelle-Calédonie pendant dix jours. La deuxième mission s'est déroulée à bord de l'*Elsbeth*, un senneur coréen de la société Dongwon Industries, dans les eaux des États Fédérés de Micronésie et des Îles Marshall, pendant trois semaines.

Ces deux missions ont permis de récolter les premiers échantillons : 367 estomacs et 271 échantillons de muscles de 23 espèces différentes. Elles ont également permis d'établir un protocole d'échantillonnage qui se présentera sous forme d'un dépliant, avec des explications et des photos illustrant les différentes étapes de l'échantillonnage. Dès que ces dépliants seront disponibles, ils seront distribués aux observateurs qui pourront alors commencer à échantillonner.



Valérie Allain

*Un senneur en pleine pêche*

## ■ LE CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE INTERDIT LE PRÉLÈVEMENT DES NAGEOIRES DE REQUIN

Un projet de loi du Congrès visant à amender la Loi Magnuson-Stevens sur la gestion et la préservation des ressources marines et à interdire le débarquement de nageoires de requin sans les carcasses a été adopté le 21 décembre 2000. La nouvelle loi aura les conséquences suivantes :

- l'interdiction du prélèvement des nageoires de requin et le rejet de la carcasse à bord des navires de pêche américains dans l'ensemble de la zone économique exclusive des USA ou en haute mer;
- l'interdiction aux navires étrangers de transborder des nageoires de requin dans un port américain;
- l'éventuelle interdiction aux navires étrangers ayant à bord des nageoires de requin de s'avitailier dans un port américain;
- l'éventuelle interdiction d'importer aux États-Unis d'Amérique des nageoires de requin débarquées de cargos ordinaires.

Pour les palangriers ayant Hawaii pour port d'attache, les conséquences de ces dispositions seront sans doute

minimes. En effet, d'après Gary Moniz, responsable à Hawaii de la division Protection des ressources, le prélèvement de nageoires a quasiment disparu dans cet État depuis l'adoption en mai 2000, par son assemblée législative, d'une loi interdisant le débarquement de nageoires de requin sans les carcasses. Les retombées de cette loi fédérale sur les activités des restaurants et pharmacies asiatiques ne sont pas encore connues.

(Source : *Pacific Islands Fishery News*)



## ■ LA PLACE DES REQUINS DANS LES INTERACTIONS ENTRE L'HOMME ET LES ESPÈCES MARINES

Parmi les poissons, les requins sont uniques à plusieurs égards, entre autres, de par leur squelette, leurs organes sensoriels, leur mode de reproduction, leur niche écologique et, surtout, leurs comportements alimentaire et migratoire.

D'une manière ou d'une autre, chacune de ces particularités influe en partie sur l'état actuel du stock des requins et leur potentiel d'exploitation durable par les collectivités humaines. Aux fins de cet article, le terme "requins" est utilisé de façon générique pour désigner un groupe d'espèces voisines, à savoir les requins proprement dits et les raies.

Les requins sont des poissons situés au niveau supérieur de la chaîne alimentaire. Excellents prédateurs, ils adaptent leur régime alimentaire aux espèces de poissons disponibles, allant même jusqu'à consommer de jeunes requins, y compris de leur propre espèce. Cette place au sommet de la chaîne suppose généralement un moindre nombre d'individus et une tendance à modifier leur base alimentaire.

On sait que ces animaux, lorsqu'ils se déplacent en groupe, effectuent de longues migrations et sont capables de suivre les changements écolo-

giques locaux tels que ceux des courant océaniques liés au phénomène El Niño. Du fait de leur "souplesse" migratoire, les requins occupent une grande variété de niches côtières et océaniques, souvent à différentes époques de l'année ou de leur vie. Cette souplesse explique la grande diversité des espèces que l'on trouve dans le milieu tropical et leur présence jusqu'à certaines niches écologiques des régions polaires.

Tout cela indique qu'il s'agit d'un groupe ayant la faculté de s'adapter à un changement d'écosystème et à la sélection naturelle. On ignore pourtant quelle sera leur réaction s'ils n'occupent plus le haut de la chaîne alimentaire mais sont chassés intensivement. L'espèce sera-t-elle en mesure de compenser les prélèvements accrus en modifiant son cycle biologique ?



Le mode de reproduction des requins varie également, mais il se caractérise, dans l'ensemble, par des soins parentaux importants et un faible taux de reproduction. On ne sait pas si ces espèces pourront s'adapter à une diminution de la densité de poissons plus petits due à une intensification de la pêche.

L'absence d'ossification est une des principales raisons qui font des requins des poissons à part. En effet, leur squelette est entièrement constitué de cartilage.

En outre, leurs organes sensoriels sont extraordinairement complexes et performants. La combinaison d'organes sensoriels de longue portée et de fortes capacités migratoires laisse à penser que la plupart des espèces mènent une vie le plus souvent solitaire. On peut certes souvent observer des requins évoluant en groupe, mais cela s'explique vraisemblablement par la présence d'une source de nourriture qui se trouve là temporairement.

Pour ce qui est de la pêche, leur absence de comportement grégaire les protège de prélèvements, à la différence des thons. Par contre, du fait de leur capacité de détecter la présence de nourriture à grande distan-

ce, ils se laissent attirer par les amorces et autres leurres artificiels.

La conjugaison de ces caractéristiques, migration, reproduction et sensibilité sensorielle, amène certaines espèces à utiliser les baies, les estuaires ou le littoral à moins de 10 milles des côtes comme nourricerie pour leurs petits. La séparation des individus matures des juvéniles limite la mortalité chez les jeunes.

Il en est autrement de la mortalité des juvéniles imputable à l'intervention des pêcheurs qui ciblent les groupes denses de juvéniles qui s'assemblent dans des espaces restreints. À l'heure actuelle, on ne connaît pas l'effet que peuvent avoir, sur l'ensemble de la population de requins, de gros prélèvements d'individus n'étant pas encore en âge de se reproduire (les juvéniles).

Pour ce qui est des pêcheries des pays en développement, on s'inquiète de la diminution déjà observée du nombre de juvéniles exploitables. Dernières caractéristiques intéressantes des requins, leur squelette, leur peau, leurs organes et leur taux de croissance.

Il y a vingt ans, la chair de requin n'était pas un produit recherché sur le marché; mais depuis dix ans, les choses ont changé. Cela s'explique par la diminution de l'offre sur les marchés existants, la moindre abondance des autres poissons de première et deuxième catégories et la croissance de la demande des consommateurs européens et américains pour des mets de choix; certains requins sont recherchés pour la soupe d'ailerons ou pour leur vertu aphrodisiaques (sur les marchés asiatiques principalement). La multiplication de ces débouchés fait que les pêcheurs, où qu'ils se trouvent, s'intéressent aux requins. Un autre facteur primordial est que ces animaux ne grandissent que très lentement et atteignent leur maturité sexuelle à un âge situé entre 12 et 70 ans.

N'importe où dans le monde et, plus précisément, en Amérique centrale, fonder la sécurité alimentaire d'une

population sur la seule capture de requins n'est pas une position tenable. Mais si cela fait partie d'une gestion d'ensemble de la pêche marine, c'est un objectif réalisable, à certaines conditions. La gestion des pêches comporte habituellement deux volets : celui qui concerne les institutions humaines et leurs politiques, et celui qui a trait à l'évaluation des stocks.

Les meilleurs modèles prévisionnels applicables aux populations de requins sont très comparables à ceux utilisés pour les mammifères marins. Il est bon de se le rappeler car la place des requins dans le cycle biologique et l'écosystème est plus proche de celle des mammifères que de celle de la plupart des autres poissons.

En 2000, les prises annuelles mondiales de requins et de raies ont atteint 800 000 tonnes. Elles résultaient :

- des efforts de pêche artisanale dans les pays en développement;
- des efforts de pêche de petites pêcheries semi-industrielles tant dans les pays développés que dans ceux en développement, opérant le long des côtes des zones tropicales à tempérées;
- des prises accessoires effectuées par des flottilles de pêche industrielle à plus grande échelle recherchant le thon, l'espadon ou des espèces voisines.

Bien que la distinction soit souvent faite entre prise recherchée et prise accessoire, on a la preuve que certaines flottilles recherchent les requins pendant les périodes de l'année où elles ne trouvent ni thonidés ni espadons.

Le Nicaragua et le Costa Rica ont été les deux premiers pays d'Amérique centrale à exploiter commercialement des requins tant pour le marché intérieur que pour l'exportation. D'autres pays de la même région leur ont emboîté le pas devant le déclin de la ressource locale en vivaneaux et exploitée de longue date, et de la ressource en crevettes destinées à l'exportation.

Chaque pays utilise à des degrés divers les différentes parties du requin, à savoir : la chair fraîche, la chair séchée, la chair salée, les ailerons frais, les ailerons séchés, le cartilage, l'huile de foie, les mâchoires et la peau. Parfois, la partie exploitée est exportée à 100 pour cent, les autres étant consommées sur place. Il reste que le commerce de la chair et des ailerons de requin représente sans doute près de 100 millions de dollars américains et que ce chiffre continue d'augmenter.

De 1987 à 1997, la valeur des ailerons de requin a augmenté, dans le seul Costa Rica, de 236 pour cent. En Amérique centrale, la disparition des revenus issus des prises de requins serait cruellement ressentie par les pêcheurs, les propriétaires de grosses sociétés et le Trésor public qui perçoit des impôts sur ces revenus. On ne peut éviter de prendre ces facteurs humains en considération lorsqu'on envisage de préserver les espèces de requins.

Dans les statistiques, ce qui inquiète ce n'est pas seulement les chiffres importants mais plutôt le fait que les prises touchent des tranches d'âge allant du juvénile (qui n'atteindra donc jamais l'âge de la reproduction) à l'énorme requin âgé à qui il a fallu des dizaines d'années pour être en âge de se reproduire.



Autrement dit, la durabilité d'une pêche de n'importe quelle espèce se fonde par définition sur le principe que la biomasse prélevée est compensée par la biomasse issue de la reproduction naturelle.

Bien que l'on ne dispose d'aucune preuve statistique concluante, il semble qu'aujourd'hui, une trop grande partie des captures provienne de la tranche de population qui a atteint sa maturité, ce qui a pour effet de diminuer la source de juvéniles pouvant compenser les prélèvements (avec un retard de 12 à 70 ans, durée de maturation sexuelle).

Par ailleurs, les prélèvements effectués par les petits pêcheurs sur le stock de juvéniles concernent une

partie des juvéniles issus effectivement de la reproduction naturelle.

Ainsi, la plupart des modèles d'évaluation de stocks supposent que l'on ne capture que la production excédentaire, de manière à atteindre un équilibre ou à pratiquer une pêche durable. Néanmoins, les prélèvements actuels ou prévus de requins semblent conforter la probabilité de l'épuisement des stocks à l'avenir. En matière d'exploitation agricole, ce serait comme si on consommait cette année les semences censées donner la récolte de blé l'an prochain.

Pour conclure, les chiffres relatifs à la pêche de requins en Amérique centrale ne font que mettre en évidence la nécessité de disposer de statis-

tiques du même ordre pour l'Amérique du Sud, l'Asie du Sud-Est, l'Afrique et nombre d'autres régions de la planète. L'avenir s'annonce mal tant pour les requins que pour les humains qui ont placé des espoirs dans le commerce des produits dérivés de cet animal.

Source: article de Vincent Gallucci publié dans *InterCoast* • Hiver 2001



## ■ NOUVEL ACCORD DE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PÊCHE THONIÈRE À LA SENNE

Au début de mars 2001, réunis à Guayaquil (Équateur) pour la troisième Conférence de l'Organisation mondiale de pêche thonière, les propriétaires de thoniers ont décidé de continuer d'appliquer les mesures de réduction des prises de bonites dans le monde.

Parmi les pays représentés, les Philippines, l'Espagne, la France, le Japon, le Venezuela, la Colombie, Panama, Taiwan, la Corée, le Mexique et l'Équateur ont officiellement signé le nouvel accord de l'Organisation mondiale de pêche thonière à la senne. Cet accord prévoit une exception explicite pour les navires de la CIATT qui pêchent la bonite dans l'océan Pacifique oriental. Tous les navires de la CIATT sont autorisés à opérer à capacité normale jusqu'en

juin puisque, dans cet océan, les bateaux de pêche thonière à la senne enregistrent une baisse spectaculaire (de 40% par rapport à l'an dernier) de leurs prises de bonites.

En outre, les prises de bonites ont également chuté dans le Pacifique occidental non seulement à cause de la mise en œuvre des mesures de réduction des prises mais aussi en raison de facteurs naturels. Malgré la diminution du volume des prises de bonites observée au cours des trois à quatre derniers mois et l'augmentation des prix des matières premières, les amateurs ont jugé qu'il était nécessaire de maintenir les mesures de réduction jusqu'en juin afin de garantir un équilibre de l'offre et de la demande et de normaliser le marché.

La période de réduction devant prendre fin en juin 2001 s'est avérée particulièrement nécessaire car les données relatives aux prises annuelles et aux ventes montrent que, dans le Pacifique occidental (où la ressource en bonites est la plus importante du monde), les prises de bonites d'avril à juin tendent à être supérieures à la moyenne. Afin de préserver l'équilibre retrouvé entre l'offre et la demande et l'amélioration des prix du thon congelé, les propriétaires de thoniers ont jugé nécessaire de continuer de réduire les captures dans le Pacifique occidental pendant la haute saison.

(Source : *INFOFISH Fishing Technology Digest for Asia-Pacific* - Janvier-mars 2001)



## ■ LA CIGUATERA : UNE INTOXICATION À PRENDRE AU SÉRIEUX

Qu'ignore-t-on encore au sujet de la ciguatera, intoxication provoquée par l'ingestion de neurotoxines, parfois présentes dans la chair des poissons des mers tropicales ?

Les personnels de *Seafood Services Australia* (SSA - Service australien de

contrôle de la qualité des produits de la mer), du *Center Food Technology* (Centre des techniques agroalimentaires du ministère des Activités du secteur primaire du Queensland) et du *National Center for Environmental Toxicology* (Centre national de toxicologie environnementale) ont organi-

sé un séminaire à Brisbane afin de définir les priorités de la recherche.

Ce séminaire avait pour objet de rassembler chercheurs et autres intervenants pour qu'ils résolvent ensemble les problèmes posés par la ciguatera. Les participants sont convenus que

c'était la première fois qu'on essayait collectivement d'élaborer une stratégie de gestion des risques présentés par la ciguatera pour la population.

### Le problème

La toxine de ciguatera est responsable d'une contamination importante des poissons de récifs ou des poissons pélagiques de grande valeur marchande évoluant dans les eaux de l'Australie du Nord et d'autres régions tropicales.

Cette intoxication constitue un danger pour la santé publique et aussi pour la filière pêche sur le plan de la qualité des produits et du volume des ventes. La destruction récente de grandes quantités de poissons potentiellement porteurs de la ciguatera à Hong Kong a mis en lumière la menace que cette infection représente pour les exportations de poissons en provenance d'Australie.

À ce séminaire ont participé notamment des experts australiens reconnus en matière de ciguatera, des représentants de grandes universités, des chercheurs, des représentants de la filière pêche, des professionnels de la santé, des agents de la direction australienne et néo-zélandaise des produits alimentaires et des représentants des services de contrôle de la qualité des produits de la mer (SSA). Bill Aalbersberg, de l'Université du Pacifique Sud, a exposé le point de vue du Pacifique Sud. Richard

Lewis, de l'Université du Queensland, a présenté un état détaillé des connaissances sur le sujet et a évoqué certaines des inconnues qui demeurent. Parmi les domaines à explorer, citons :

- la conception d'un nécessaire d'analyse inoffensif, bon marché, rapide et simple, permettant de déceler rapidement des niveaux faibles de toxines, pouvant être utilisés à bord de bateaux de pêche;
- un approvisionnement en ciguatoxine purifiée pour contribuer à la mise au point de ce test;
- l'efficacité, dans les conditions qui sont celles de l'Australie, de nécessaires d'analyse rapides mis au point à l'étranger;
- la relation entre la ciguatera et les espèces, la taille et les caractéristiques toxiques, etc.;
- la relation entre la durée et la toxicité d'un poisson - on aurait constaté, de façon fortuite, que les poissons peuvent se décontaminer eux-mêmes;
- la possibilité de réaliser des essais sur l'environnement trophique des poissons afin de déterminer la présence de la toxine;
- l'utilisation de marqueurs pour tester des micro-organismes autres que la toxine; et

- de nouveaux traitements pour les personnes intoxiquées.

Selon Reg Warren, du département de la Santé du Queensland, les données épidémiologiques sont difficiles à interpréter à cause des mauvaises méthodes de recueil des informations, affirmation approuvée par Mike Capra, de la *Queensland University of Technology*, qui a exposé les résultats d'une étude démontrant que la ciguatera était aussi mystérieuse pour la population que pour le corps médical.

Clarrie McGibbon, de *M&M Fisheries*, a déclaré qu'une de ses relations souffrant d'une intoxication ciguatérique ne pouvait désormais plus manger ni produits de la mer, ni porc, ni poulet, ce qui indique de nouvelles voies à la recherche.

Un groupe de travail a été constitué pour élaborer une stratégie visant à attirer des financements pour la recherche. Les participants poursuivent leur travail dans leurs domaines de compétence respectifs et feront état des progrès réalisés lors d'une deuxième réunion qui aura lieu le mois prochain.

(Source : *R & D News*, volume 9, numéro 1 - Janvier 2001)



## ■ LE SECTEUR DE LA PÊCHE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE À LA VEILLE D'UNE RÉVOLUTION

Au cours des cinq prochaines années, plus de 150 thoniers devraient opérer dans la zone économique exclusive de la Polynésie française et capturer 35 000 tonnes de poissons par an, a annoncé le quotidien *Les Nouvelles de Tahiti*.

Dans un entretien accordé aux *Nouvelles*, Pierre Teriitehau, directeur général de la co-entreprise Tahiti Nui Rava'ai, a déclaré que la flottille pêchera surtout au nord de la ZEE de Polynésie française, qui s'étend sur quelque 5 millions de km<sup>2</sup>.

Selon P. Teriitehau, le nombre d'emplois liés à la pêche, directement ou non, triplera : "C'est une véritable révolution économique, sociale et culturelle" qui attend bientôt la Polynésie française.

Dans le cadre de sa reconversion économique entreprise après l'arrêt des essais nucléaires de la France, début 1996, le territoire français envisage de "gonfler" radicalement sa capacité de pêche en construisant 56 bateaux.

Tahiti Nui Rava'ai a été créé précisément à cette fin. Au cours d'une escale "privée" à Tahiti, début avril, le président chinois, Jiang Zemin, et son homologue de la Polynésie française, Gaston Flosse, ont évoqué la possibilité d'un accord prévoyant la construction des bateaux dans des chantiers navals chinois.

"Nous avons parlé du projet de commande par la Polynésie française de toute une flottille de pêche", rappelle Teriitehau. "Cette commande porterait sur une centaine de thoniers et

s'inscrirait dans un plan de notre gouvernement visant à doter le pays d'une véritable industrie de la pêche thonière dans un délai de cinq ans."

"Pourquoi la Chine ?", demanda-t-il. "Parce que nous avons lancé un appel d'offres et qu'il semble que la Chine soit en mesure de fabriquer des bateaux peu onéreux et de bonne qualité. À ce sujet, le Président m'a invité à me rendre en Chine à une date de mon choix."

Dans la région, les chantiers navals fidjiens se sont également déclarés candidats pour obtenir ce marché lucratif. Peu après la publication des appels d'offres internationaux, le premier contrat a été signé, début janvier 2001, entre Tahiti Nui Rava'ai et les Chantiers navals du Pacifique Sud (CNPS). Selon M. Teriitehau, la flottille comprendra trois types de bateaux : 14 bateaux de 15 mètres, 10 de 25 mètres et 32 de 26 mètres. Les bateaux des deux premières catégories seront construits localement par les CNPS, mais le type de 26 m (qui sera équipé de

congélateurs) sera construit par un chantier naval étranger.

Les autorités ont déclaré qu'un appel d'offres international serait prochainement lancé à l'intention de constructeurs désireux d'emporter ce marché de plusieurs millions de dollars.

La société Tahiti Nui Rava'ai a été créée, en septembre dernier, avec un capital de près de deux millions de dollars américains, dans le but de stimuler la pêche thonière dans les eaux territoriales de Polynésie française.

Le Président de la Polynésie française, M. Gaston Flosse, est un ardent défenseur du projet, financé par la Banque européenne d'investissement, l'Agence française de développement (AFD) et une banque privée, la Socredo. Les bateaux devraient aussi bénéficier de la détaxe octroyée sur les investissements structurels et en faveur du développement dans les territoires français d'outre-mer. L'objectif à terme est d'augmenter le volume des prises annuelles de thon de 15 000 tonnes.

Il est prévu de construire, en 2001 et 2002, 23 bateaux pour un coût total de 2,5 milliards de francs Pacifique (soit environ 20 millions de dollars américains). Les 33 autres bateaux devraient être construits entre 2003 et 2005, représentant une valeur de plus de 4 milliards de francs Pacifique.

Les appels d'offres lancés en direction de constructeurs locaux devraient être clos à la fin de mars. L'appel d'offres international a suscité l'intérêt de nombreux constructeurs de Chine, de France, d'Espagne, de Roumanie et de Pologne, mais aussi de la région : Australie, Nouvelle-Zélande et Îles Fidji.

L'an dernier, le chantier naval Shipbuilders Fiji Limited a achevé la construction d'une première série de bateaux de pêche de 13 mètres pour le compte de la Polynésie française, dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne.

(Source : Oceania Flash, 19 juin 2001, CPS)



## ■ PROCHAIN LANCEMENT D'UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ SUR LA GESTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE CÔTIÈRE

Un projet concernant la gestion et le développement de la pêche côtière est en cours d'élaboration en Papouasie-Nouvelle-Guinée et fait l'objet d'études de faisabilité.

M. Robert Lindley, spécialiste du renforcement institutionnel et de la mise en valeur des ressources humaines, s'est rendu dans ce pays pour entreprendre des travaux préparatoires et la planification du projet proposé.

Des spécialistes et conseillers techniques arriveront en juillet 2001 pour mener une vaste étude sur le projet d'emprunt envisagé. Ils consulteront les pêcheurs et les parties intéressées, notamment des représentants des secteurs public et privé, des utilisateurs des ressources et des responsables de leur aménagement, ainsi que des organisations non gouvernementales.

Ces groupes et d'autres catégories d'intéressés seront consultés et invités à participer à l'élaboration du projet d'emprunt envisagé. Des réunions mixtes et des ateliers destinés à l'échange d'informations et à l'atteinte d'un consensus sur les questions importantes auront lieu à Port-Moresby et dans les provinces.

Les premières consultations et l'étude seront axées sur l'évaluation du potentiel de développement et des contraintes du secteur de la pêche au niveau national. Les provinces paraissant les plus prometteuses seront sélectionnées sur la base des informations ainsi recueillies.

Une enquête approfondie sur les problèmes de propriété coutumière du domaine marin et les moyens de les prendre en compte dans le projet proposé formera une partie essentielle de l'étude.

Le projet sera financé par la Banque asiatique de développement et poursuivra les objectifs suivants :

- renforcement institutionnel aux niveaux provincial et local;
- développement de la pêche en zone rurale;
- développement des infrastructures.





Une attention particulière sera portée à plusieurs aspects du renforcement des institutions provinciales et locales :

- mise en place de comités consultatifs des pêches aux niveaux provincial et local;
- promotion des groupements associatifs concernés;
- création de petites entreprises;

- renforcement des capacités des pouvoirs publics;
- cogestion; et
- renforcement du rôle des organisations non gouvernementales.

D'après M. Lindley, le rapport final concernant la proposition de projet sera soumis à la Banque asiatique de développement en septembre 2001.

(Source : *Fishing Line*, n° 2, juin 2001)



## ■ LE PROGRAMME NATIONAL D'OBSERVATION DE PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE

Ce programme a été institué en 1996, compte tenu de la nécessité de coordonner et d'améliorer la surveillance de la pêche thonière, secteur en pleine expansion en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Auparavant, le service des pêches et les techniciens halieutiques n'effectuaient que de rares sorties ponctuelles d'observation dans diverses pêcheries.

C'est au moment de la transformation du service des pêches national qu'il est apparu nécessaire de suivre les activités halieutiques nationales et étrangères. Le service des pêches doit désormais faire en sorte que les chercheurs sous contrat disposent de suffisamment de données de qualité pour assurer une bonne surveillance des stocks.

L'équipe de gestion élaborera des règles et des procédures en vue de la réalisation des objectifs de ce programme d'observation, qui sont :

- a) l'élaboration de normes et de règles nationales propres à améliorer la qualité des données recueillies;

- b) l'établissement de mécanismes de financement et d'appui; et

- c) la promotion de procédures permettant de fournir les données aux parties intéressées, en temps utile.

M. Noan Pakop, basé au siège du service national des pêches à Port-



Deirdre Brogan



Deirdre Brogan

*Des observateurs à l'œuvre :  
prélèvement d'échantillons  
biologiques et mesure des poissons*



Moresby, dirige l'équipe chargée du programme d'observation.

Deux observateurs principaux sont affectés dans chacun des six grands ports de pêche du pays : Wewak, Port-Moresby, Rabaul, Kavieng, Madang et Lae. Ils sont épaulés par plusieurs observateurs dans chaque port. Le nombre d'observateurs affectés à chaque port dépend de l'importance des activités halieutiques. Les observateurs et leurs supérieurs travaillent pour le compte du service national des pêches sur la base de contrats de courte durée.

Pour postuler à un poste d'observateur, il faut posséder le niveau d'instruction et de formation minimal énoncé dans le manuel récemment publié, "Normes nationales en vigueur en Papouasie-Nouvelle-Guinée relatives à la formation et à l'agrément d'observateurs halieutiques et de préposés à l'échantillonnage au port".

Ce manuel indique, dans les grandes lignes, comment former ces techniciens et quels sont les critères d'agrément. Il facilite l'acquisition des connaissances techniques, réglementaires et scientifiques fiables nécessaires pour gérer les ressources halieutiques de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Il soutient le principe selon lequel une concurrence transparente favorise l'amélioration des résultats. Il traite aussi du rôle des structures régionales, de la notion d'harmonisation régionale et de la prise en compte des préoccupations des professionnels de la pêche.

#### **Fonctions du directeur de l'équipe d'observation du service national des pêches**

Elles consistent à établir le budget, à passer en revue et à évaluer les activités menées dans le cadre du programme, sous l'angle de leur rentabilité, de leur efficacité et de leur portée. Le directeur examine aussi l'application des normes relatives à l'assurance, à la confidentialité et à la conservation des données, au recrutement, à la formation, à la sécurité et aux engagements contractuels.

Le directeur s'efforce :

1. de moderniser les techniques de collecte de données;
2. d'instaurer un équilibre entre les besoins de données et le coût de leur collecte pour les professionnels;
3. d'intégrer les données recueillies par les observateurs dans d'autres programmes.

#### **Futurs objectifs du programme d'observation du service national des pêches**

Le programme d'observation du service national des pêches montrera l'exemple en faisant appel à la participation de toutes les parties prenantes et en créant des partenariats avec des organisations qui ont besoin de données similaires. Son objet est de fournir, en temps utile, des données d'observation qui seront largement diffusées auprès des professionnels de la pêche et du public. Les responsables de son exécution doivent s'employer à trouver des moyens de rentrer dans leurs frais et à élaborer des règles et des procédures pratiques propres à augmenter la rentabilité et à abaisser les coûts.

#### **À quoi servent les observateurs ?**

- À fournir des données fiables sur tous les aspects liés aux activités halieutiques (biologiques, écologiques, socio-économiques), aux halieutes et aux responsables des ressources halieutiques;
- À surveiller le respect par les bateaux des règlements et des autres lois relatives à la protection de l'environnement, en vigueur en Papouasie-Nouvelle-Guinée.
- À vérifier les données recueillies par d'autres moyens (journaux de pêche et rapports de débarquements).

#### **Le travail des observateurs**

Les observateurs fournissent des données concernant la composition des prises et des prises accessoires par espèce, des estimations des engins, des caractéristiques des bateaux et des engins, les zones de pêche, les échantillons biologiques et les paramètres écologiques, afin de faciliter la surveillance des stocks de poisson évoluant dans des conditions normales.

Les observateurs peuvent également apporter leur concours à des projets de recherche parrainés par le service national des pêches, au prélèvement d'échantillons biologiques pour les besoins d'évaluations des stocks et d'études génétiques, au marquage et au lâcher de poissons, ainsi qu'à tout un éventail d'activités de recherche lorsqu'ils ne s'occupent pas directement du suivi des opérations de pêche.

Les activités de pêche surveillées actuellement en Papouasie-Nouvelle-Guinée par les observateurs comprennent les sorties de senneurs autonomes et de bateaux-mères, tant nationaux qu'étrangers, celles des palangriers nationaux, la pêche de crevettes au chalut et celle de langoustes, ainsi que la pêche expérimentale de chinchards. Les observateurs surveillent également la pêche de poissons de récif vivants destinés à la restauration. Ils suivaient aussi la pêche de requins à la palangre jusqu'à l'imposition du moratoire en décembre 2000.

(Source : *Fishing Line*, n° 2, juin 2001)



## ■ LES MORDUS DU THON EN BOÎTE

Si les modes alimentaires sont aussi éphémères que giboulée de printemps, la salade au thon, elle, n'est pas près d'être détrônée. En sandwich entre deux tranches de pain, ce mets favori des Américains est aussi populaire aujourd'hui que dans les années 50. "Le thon est une denrée de base des Américains", déclare Michael Mullen, porte-parole de *Heinz North America*, société propriétaire de la conserverie de thon StarKist. "Nous adorons notre thon".

Et ce n'est pas le chiffre d'affaires qui viendra le contredire. Les Américains consomment à eux seuls un tiers des 2,2 milliards de boîtes de thon vendues chaque année dans le monde, soit l'équivalent de 250 millions de kilos de thon en conserve, selon StarKist, premier fournisseur mondial.

"Il a meilleur goût que les autres conserves; vous pouvez le garder dans un placard de la cuisine et le sortir à tout moment pour le déjeuner ou le dîner", explique Barbara Pool Fenzl, propriétaire de l'école de cuisine Les Gourmettes, à Phoenix. "Vous n'avez pas à courir chez l'épicier si votre réfrigérateur est vide."

Les Américains ont ouvert leur première boîte de thon il y a 80 ans. À l'époque, le poisson, conservé dans l'huile, était consommé tel quel. Il suffisait d'ouvrir la boîte, de retirer l'huile et de placer le thon entre deux tranches de pain. Bien que nutritif et peu coûteux, ce sandwich d'antan n'eut qu'un succès mitigé. Les choses changèrent à la fin des années 40, après que les directeurs commerciaux des trois premières conserveries de thon - StarKist, Chicken of the Sea et Bumble Bee - eurent l'idée de faire avec le thon autre chose.

Associant leur génie comme jamais il ne l'ont fait depuis, les trois géants du thon essayèrent d'ajouter au poisson de la mayonnaise. Et voilà : le sandwich américain par excellence était né. Le mélange thon-mayo devient le classique du menu du vendredi midi dans les cantines scolaires et l'indétrônable favori des dîners et des cuisines du pays tout entier.

"La plupart d'entre nous ont été élevés au sandwich thon-salade; c'est vraiment une nourriture de base", déclare Robert McGrath, chef cuisinier primé et propriétaire du restaurant Roaring Fork à Scottsdale. "C'est l'un de ces aliments que même les gens qui n'aiment pas d'autres poissons consomment volontiers."

Les sandwiches au thon ont joui de cette popularité et de cette réputation sans faille jusqu'à ce que le Centre pour la science dans l'intérêt public émette un avertissement, en 1995. Ce groupe de surveillance reprochait au sandwich, qui contient 43 grammes de graisse, de boucher les artères. Imperturbables, les fans de thon haussèrent les épaules et ouvrirent une boîte pour déjeuner.

"Les ventes n'ont jamais baissé du fait de cette (mauvaise) publicité", affirme M. Mullen. "Les gens n'ont pas envie de renoncer à leur thon et ils comprennent que vous pouvez réduire les graisses en utilisant de la mayonnaise ou une sauce allégée. Ce n'est pas le thon qui nuit à la santé."

Selon des sommités médicales, le thon est l'une des meilleures sources naturelles d'acides omega 3, une "bonne" graisse qui peut contribuer à réduire le risque de maladie cardiovasculaire. Une portion de 50 grammes de germon, riche en protéines, contient un gramme de lipide, contre 4,5 grammes pour le blanc de poulet et 10 grammes pour la viande de bœuf hachée maigre.

Tout droit sorti de la boîte, le thon reste un des aliments de prédilection des culturistes et des personnes qui suivent un régime car il est riche en protéines et a une faible teneur en graisses. La plupart d'entre nous y ajoutons toutefois de la mayonnaise et d'autres ingrédients tels que : céleri, œufs durs, oignons, châtaignes d'eau, cornichons, condiments et olives. La mayonnaise est relevée de moutarde ou d'épices (aneth, plantes aromatiques, paprika, mélisse-citronnelle, persil, thym ou cumin). Pour varier les plaisirs, on passe du

pain au levain au pain à toasts, du seigle au seigle noir, du petit pain à l'oignon au pain pita. Les consommateurs ont aujourd'hui le choix entre une multitude de préparations. Il y a aussi le germon et les miettes de thon blanc, le thon conservé dans de l'eau minérale ou dans l'huile.

"Les personnes soucieuses de leur santé préfèrent le thon à l'eau, tandis que les chefs cuisiniers, qui misent sur le goût, adoptent le thon à l'huile", remarque M. Mullen.

Les gourmets conviennent généralement que le thon à l'huile de colza a un meilleur goût et un meilleur aspect que le thon à l'eau. Or - le croiriez-vous ? -, le thon à l'huile de colza mélangée à une cuillerée de mayonnaise a en réalité une plus faible teneur en graisses que le thon conservé dans l'eau et mélangé à deux cuillerées de mayonnaise.

Les consommateurs ont d'autant plus l'embarras du choix que StarKist a lancé, l'an dernier, sa dernière innovation : le thon en sachet sous vide. Le poisson est plus frais, a meilleur goût et ne nécessite pas la délicate opération de vidage de la boîte. Au prix de 2,99 dollars américains le sachet de 450 grammes, il coûte plus cher que le thon en boîte, mais, selon M. Mullen, les consommateurs semblent disposés à payer ce prix pour avoir un produit commode à utiliser. Le prix du thon va de 39 cents la boîte de 35 g à 3,19 USD pour un sachet Bumble Bee contenant le thon, la sauce et des biscuits.

"Les consommateurs ne cessent de nous répéter combien ils en apprécient le côté pratique", affirme M. Mullen. "Ils n'ont plus à se soucier d'ouvrir la boîte et d'essorer le thon. Le produit, autrefois déjà commode, ne nécessite plus aujourd'hui aucune manipulation."

(Source : *WorldCatch*, 8 août 2001)



# LES SAMOURAÏS DE LA DÉCOUPE DE FILETS DU MARCHÉ CENTRAL, À OSAKA

Sur le chemin de Saipan (Îles Mariannes du Nord), Steve Beverly, chargé du développement de la pêche, s'est arrêté à Osaka (Japon) où il a visité le marché central et observé des techniques originales de découpe de poissons.

Tout comme les pêcheurs de thon, les trancheurs de thon de qualité sashimi possèdent leur style et leurs techniques propres mais, à l'arrivée, le résultat est généralement le même : beaucoup de poisson, et beaucoup de bon sashimi. Les méthodes occidentales de capture du thon destiné au sashimi sont empruntées, en grande partie (puis modifiées) aux pêcheurs japonais à la palangre.

*par Steve Beverly,  
chargé du développement  
de la pêche,  
CPS, Nouméa (Nouvelle Calédonie)*

Le style japonais de découpe du thon sashimi est toutefois très différent de tout ce que Steve avait vu auparavant, ailleurs qu'à Hawaï. Les trancheurs d'Osaka se servent, par exemple, de longs couteaux, semblables à des épées, pour la majorité des opérations de découpe. Outre que ces couteaux sont longs (jusqu'à 36 cm), ils ne sont affûtés que d'un côté et ont un manche relativement long. Ils ressemblent à des sabres de samouraï. Les Occidentaux

utilisent généralement des couteaux de boucher, plus petits, dont les deux tranchants sont affûtés.

L'autre différence importante tient à la technique. Sur le marché central, la plupart des trancheurs placent le poisson sur le flanc et le laissent dans cette position pendant toute la découpe des longes. Autrement dit, les longes du haut sont prélevées peau tournée vers le haut, et les longes du bas, peau tournée vers le bas, une fois l'épine dorsale retirée.

La plupart des trancheurs occidentaux retournent le poisson après avoir prélevé les deux longes d'un côté. À Tahiti, les poissons sont suspendus par la queue et les longes détachées de l'épine dorsale suspendue (voir Lettre d'information sur les Pêches n° 90). Les photos qui suivent illustrent la découpe des longes sur un thon de qualité sashimi - à la mode d'Osaka.



Steve Beverly

*Le thon de qualité sashimi, à la sortie de la criée*

Steve Beverly



*On commence par couper l'opercule des branchies jusqu'à la tête.*

*On tranche aussi la tête à l'aide d'un couteau à dents de scie.*



Steve Beverly

Steve Beverly



*La ceinture scapulaire (col branchial) est séparée du tronc.*

*Pour prélever les longes ventrales, on commence par pratiquer une entaille le long du ventre, à partir de la queue, en enfonçant la lame jusqu'à l'épine dorsale.*



Steve Beverly



Steve Beverly

*On pratique ensuite une incision sur le flanc, jusqu'à l'épine dorsale, en suivant la limite inférieure de la partie brune (sang coagulé) et des arêtes depuis la queue.*

*On obtient une longe bien découpée.*



Steve Beverly



Steve Beverly

*On prélève la longe supérieure de la même manière, mais en tranchant et en séparant les arêtes du quartier en suivant la partie brune.*



*On sépare les nageoires dorsales et anales et les pinnules du reste des longes sans retourner le poisson.*

Steve Beverly



Steve Beverly

*On sépare ensuite l'épine dorsale des longes restantes en tranchant l'épine dorsale, toujours sans retourner le poisson.*

Steve Beverly



*On découpe les deux longes.*

*On retire également les arêtes et la partie brune des deux longes.*



Steve Beverly

Steve Beverly



*On retire la paroi abdominale de la longe inférieure.*



Steve Beverly

*Après ébarbage, les longes sont prêtes à être emballées*



Steve Beverly

*Avant l'expédition, chaque longe est enveloppée dans du papier absorbant et placée dans un sac en plastique dont l'air a été aspiré à l'aide d'un petit aspirateur.*

---

© Copyright Secrétariat général de la Communauté du Pacifique 2002

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source. L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit. Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais

Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, division Ressources marines, Section Information, B.P. D5, 98848 Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie, Téléphone : +687 262000 – Télécopieur : +687 263818, Mél : [cfpinfo@spc.int](mailto:cfpinfo@spc.int);  
Web: <http://www.spc.int/coastfish/index.html>